



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 14 janvier 2023

RÉACTION AUX PROPOS DU MAIRE DE LYON DANS L'ÉDITION DU JOURNAL DU DIMANCHE DU 14 JANVIER 2023

Contrairement aux propos tenus par le Maire de Lyon dans une interview accordée au Journal du Dimanche le 14 janvier 2023, **l'État assume pleinement ses responsabilités en matière d'hébergement d'urgence** dans une logique de collaboration constructive avec les collectivités territoriales tandis que la municipalité de Lyon préfère suivre son propre agenda politique.

Alors que **la Métropole de Lyon et d'autres communes de l'agglomération lyonnaise avancent des propositions immobilières** susceptibles de permettre une augmentation du parc d'hébergement d'urgence dans des délais brefs, **la ville de Lyon, associée à cette démarche depuis plusieurs mois, n'a pourtant proposé aucun lieu viable pour permettre un accueil décent, sécurisé et adapté pour assurer un accompagnement social de qualité.**

À titre d'exemple, la mairie de Lyon a porté le projet d'utilisation d'un ancien hôtel, propriété privée, fermé suite à un **avis défavorable de la commission communale de sécurité et d'accessibilité** compte tenu de la non-conformité de la sécurité incendie et des installations électriques. **La dangerosité, la vétusté et l'insalubrité de l'immeuble** sont strictement incompatibles avec l'accueil de personnes sous réserves de plusieurs mois de travaux.

Le Préfet Pascal MAILHOS s'inscrit en faux contre les propos du Maire de Lyon critiquant le prétendu manque d'anticipation de la période hivernale par les services de l'État. Dès le **12 décembre 2022, le plan grand froid a été enclenché** dans le Rhône pour accélérer le déploiement de places d'hébergement supplémentaires pour les plus vulnérables. **67 places d'hébergement complémentaires** ont alors été ouvertes. Quelques jours auparavant, le **8 décembre 2022**, le Préfet Pascal MAILHOS avait annoncé la **mobilisation de 550 places d'hébergement exceptionnelles** pour faire face à la forte pression sur le parc pourtant conséquent d'hébergement d'urgence armé par l'État.

Conformément aux directives ministérielles, le parc immobilier de l'État est pleinement mobilisé. Le 13 janvier 2023 a été annoncée la mise à disposition de **237 nouvelles places exceptionnelles** :

- **dès le 23 janvier 2023, 50 places** seront ouvertes au sein de **l'hôpital Desgenettes, dans le 3^e arrondissement** ;
- **début février 2023, 140 places** seront ouvertes dans **un bâtiment de la SNCF** situé dans le 9^e arrondissement de Lyon ;
- **à la fin du mois de février, 47 places** seront enfin ouvertes dans **l'ancien commissariat de Villefranche-sur-Saône**.

Ces places viendront s'ajouter aux 22 000 places d'hébergement d'urgence ou de logement adapté financés chaque jour par l'État dans le Rhône. **En 10 ans, le nombre de places d'hébergement a plus que doublé (+130%)** pour atteindre **plus de 7 800 places**. En complément, l'État finance **14 000 places dans le cadre du dispositif « logement d'abord »**. S'y ajoutent **890 places ouvertes pour les déplacés ukrainiens** et **2330 places pour l'asile et l'intégration**.

Pour renforcer ce dispositif significatif, Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône a demandé aux préfets de département de la région de mobiliser des places d'hébergement sur leur territoire pour accueillir des familles en provenance du Rhône. Hier, **un premier transfert a permis d'héberger 26 personnes** et **une deuxième opération, prévue le mardi 17 janvier 2023, permettra d'en accueillir une vingtaine supplémentaire**. D'autres opérations seront organisées dans les prochains jours.

Dans la continuité des discussions et des réunions tenues ces derniers mois avec les collectivités territoriales et les partenaires associatifs, **le Préfet Pascal MAILHOS réaffirme la disponibilité des services de l'État pour faire émerger des solutions rapides et innovantes d'hébergement d'urgence**.

Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3^{ème}
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69